

Procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 5 mai 2025

SCI 2M

102 Rue de Paris
59200 Tourcoing

Tourcoing le 5 Mai 2025

Liste personne convoqué

Abdallah Mokhefi
Hossine Mokhefi

Ordre du jour

Modification des statuts de la SCI 2M

Déroulement de l'assemblée.

L'assemblée générale extraordinaire est convoquée conformément aux dispositions statutaires.

Le président ouvre la séance à 10 heure.

Il est proposé d'ajouter la clause de cession des parts sociale suivante dans les statuts :

Que Toute cession de parts sociales, qu'elle soit à titre gratuite ou onéreux, devra être notifiée par écrit au gérant de la société, il est convenu que la cession ne pourra être réalisée qu'après l'approbation de l'assemblée générale et des associés réunie spécialement à cet effet. De plus, la cession des parts devra être constatée par un acte authentique en présence d'un notaire, afin de garantir la validité de la transaction et de respecter les droits des associés.

Après discussion, l'assemblée approuve à l'unanimité par vote les modifications proposées.

Votant :

Abdallah Mokhefi et Hossine Mokhefi

Clôture de la séance

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 11 heure

Signatures :

Le président :

